

SITE DE COMPIÈGNE

Avenue Henri Adnot
ZAC de Mercières 3
60200 COMPIÈGNE

SITE DE NOYON

Avenue Alsace Lorraine
60400 NOYON

03 44 23 60 00

www.ch-compiegnenoyon.fr

Suivez- nous sur   

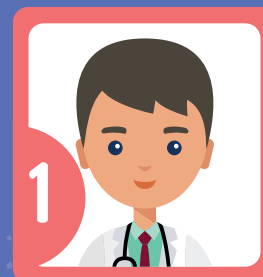


BIENVENUE AUX URGENCES



LES SOIGNANTS QUE TU VAS RENCONTRER

LE MÉDECIN



Il/Elle t'examine et décide des traitements, des soins ou des examens dont tu as besoin.

L'INFIRMIER(E) / LA PUÉRICULTRICE



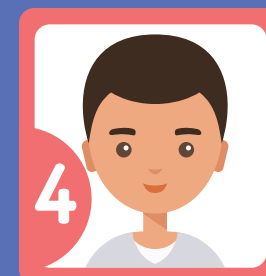
Il/Elle veille sur toi, fait les soins et te donne les médicaments que le médecin a prescrit.

L' AIDE-SOIGNANT(E) / L'AUXILIAIRE



Il/elle collabore avec l'infirmier(e) pour tes soins (accompagnement pour aller aux toilettes, en imagerie, don d'une collation...).

LE BRANCARDIER



Il te transporte vers les différents lieux d'examens.

01

TON PARCOURS

Tu seras accueilli(e) par l'infirmier(e) d'accueil.

Tu seras vu(e) par l'infirmier(e) d'accueil qui évaluera ton état de santé (prise de poids, tension, pulsations, température, évaluation de la douleur, allergies connues, maladies...), le degré d'urgence, en vue de préparer ta consultation avec le médecin.



La prise en charge de ta douleur

La prise en charge de ta douleur est l'une de nos priorités. Si tu as mal, dis-le nous, nous sommes là pour toi. Nous avons plusieurs outils pour t'aider à décrire ta douleur, comme cette échelle :



03

Selon le diagnostic du médecin, tu bénéficieras de :

Soins immédiats

L'infirmier(e) dispensera les soins prescrits par le médecin (suture, plâtre...) et exercera une surveillance constante.

Des aide-soignant(e)s ou auxiliaire(s) collaboreront avec l'infirmier(e) pour tes soins (accompagnement pour aller aux toilettes, en imagerie, don d'une collation...).



Examens complémentaires

Selon le diagnostic du médecin, tu peux avoir besoin d'examens complémentaires : examens biologiques par prise de sang, examens radiologiques, consultation de spécialistes... Des délais d'attente inévitables, qui peuvent être longs, sont liés à l'analyse des examens.



Tu seras ensuite orienté(e) en salle d'attente ou en salle d'examen, en fonction de ton état.

Examen médical

Tu seras pris(e) en charge par le médecin.



Salle d'attente

Un enfant arrivé après toi peut être pris en charge avant si son état de santé le nécessite.

La durée d'attente dépend de la gravité de ton état, de l'activité du service à ton arrivée et des examens à réaliser.

02

Et après, je vais où ?

Retour à domicile

Si ton état de santé le permet, tu pourras quitter les urgences avec une ordonnance de sortie.



Consultation, hospitalisation ou opération

Après l'avis du médecin, tu peux :

- avoir une consultation spécialisée,
- être hospitalisé(e) en pédiatrie sur le site de Compiègne,
- être opéré(e).

04